

10.—Accidents mortels et non mortels d'automobile, 1939

NOTA.—Les chiffres sont ceux des autorités provinciales chargées des véhicules-moteur, pour l'année civile.

Item	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.B.	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Accidents										
Mortels—										
Causant la mort d'une personne ou plus.....	6	1	1	1	573	62	46	57	98	842 ²
Non mortels—										
Causant des blessures à une personne ou plus.....	64	1	1	1	8,506	1,734	519	552	1,886	13,261 ²
Causant des dommages à la propriété seulement.....	251	1	1	1	4,631	1,526	689	4,418	2,970	14,485 ²
Totaux, accidents.....	321	2,221	1	10,003	13,710	3,322	1,254	5,027	4,954	40,812²
Personnes tuées										
Piétons.....	2	1	54	175	261	22	7	21	47	589 ¹
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs).....	Nil	1	Nil	6	8	1	1	1	3	20 ²
Conducteurs d'autres véhicules-moteur.....	"	1	32	130	125	29	13	17	25	645 ²
Voyageurs et compagnons d'autres véhicules-moteur.....	3	1								
Occupants de véhicules à traction animale.....	Nil	1	Nil	10	4	1	2	1	Nil	18 ²
Cyclistes à pédales.....	1	1	4	38	48	5	4	2	9	111 ²
Autres.....	Nil	1	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	7	Nil	7 ²
Totaux, personnes tuées	6	79	90	359	652	58	54	61	110	1,469
Personnes blessées										
Piétons.....	9	1	272	2,365	3,171	530	63	198	569	7,177 ²
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs).....	Nil	1	Nil	192	185	34	9	15	106	541 ²
Conducteurs d'autres véhicules-moteur.....	23	1	435	2,798	2,375	510	247	121	450	13,265 ²
Voyageurs et compagnons d'autres véhicules-moteur.....	37	1								
Occupants de véhicules à traction animale.....	5	1	1	222	121	2	22	10	7	389 ²
Cyclistes à pédales.....	3	1	1	541	1,303	271	30	78	290	2,516 ²
Autres.....	1	1	1	Nil	Nil	87	3	4	Nil	94 ²
Totaux, personnes blessées.....	77	1,122	707	6,118	11,638	1,434	815	730	2,463	35,104

¹ Non déclaré.

² Incomplet, voir renvoi 1.

PARTIE IV.—COURS D'EAU*

Sous cette rubrique, les statistiques qui se rapportent au transport maritime, au balisage des eaux, aux canaux et ports, sont réunies parce qu'elles sont toutes des parties essentielles et intégrantes des facilités du trafic par eau. Ces perfectionnements sont ordonnés de façon à assurer la manutention expéditive des mêmes marchandises sans recourir au transbordement qui peut être nécessaire ou non pour passer les obstacles en cours de route. Dans cet exposé toutes les facilités du trafic

* Les renseignements et les statistiques se rapportant aux sujets indiqués ont été fournis comme suit: balisage des eaux, ports, services administratifs et marine marchande de l'Etat, par le Ministère des Transports et la Commission Nationale des Ports; cales sèches et partie des statistiques financières, par le Ministère des Travaux Publics; canal de Panama, par le gouverneur de la zone du canal de Panama; le trafic des autres canaux et statistiques du transport maritime par la Branche des Transports et Utilités Publiques, Bureau Fédéral de la Statistique.